



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 MAI 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mme PINGAT-CHANEY, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Nb de procuration : 4	Mme LAMY pouvoir à Mme BAILLY Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN Mme VERNIER pouvoir à M. JABER
Convocation du : 13 / 05 / 2025	SECRETAIRE DE SEANCE : M. BRUNIAUX Philippe

DÉLIBÉRATION N° 06 :

Demande de subvention au Conseil Régional et au programme LEADER pour l'aménagement du Square Sarret

Madame la Maire expose que dans le cadre des travaux du Comité consultatif Education Jeunesse Petite Enfance, il a été proposé la création d'un espace de jeux et d'activités au centre-ville au square Sarret, ce type d'équipement manquant pour le jeune public en centre-ville.

Il présente en effet un aspect central à proximité de structures qui rassemble de nombreuses activités (Médiathèque, école de musique, le 13, secteur jeunes...). Il présente aussi l'avantage d'être clôt, ce qui garantit la sécurité des usagers, et bénéficie d'une zone ombragée.

Cet aménagement sera réalisé à partir de la création de buttes qui viendront accueillir des structures en bois. Au-delà de l'aspect esthétique et naturel cela permet d'ancrer les structures sans réaliser d'affouillements.

Trois structures seront implantées :

- Une cabane en bois brut
- Un tunnel enterré sous la butte et un panneau de grimpe
- Un parcours d'équilibre en bois brut

Pour compléter cet aménagement et en lien avec la destination d'usage de cet espace, notamment en période estivale (concerts d'été, manifestations...), il est proposé, dans le cadre d'un partenariat avec « les compagnons », la réalisation d'une structure bois fermée qui viendra remplacer le chapiteau traditionnellement installé.

Enfin, une nouvelle clôture et un système d'accès sécurisé sera installé pour mieux sécuriser le square et éviter un stationnement anarchique posant des problèmes de sécurité pour les enfants et familles, actuel ou futurs utilisateurs de cet espace.

Ce projet pourrait être éligible à une subvention au titre du programme C2R de la Région BFC ou du programme LEADER / Région à hauteur de 80 % des dépenses subventionnables.

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Aire de jeux :	36 090.85 €	Région ou Région + LEADER	44 123,82 €
Mise en place borne automatique et barrière 3 lisses	11 865.43 €	Autofinancement Ville d'Arbois :	11 204,80 €
Création radier pour structure bois pérenne :	7 198,50 €		
Total HT :	55 154,78 €		
TVA :	11 030,95	FCTVA :	10 857,11 €
Total TTC	66 185,73 €	TOTAL TTC :	66 185,73 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de

- **CONFIRMER** l'engagement de ce projet prévu au budget de la ville en 2025
- **AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à solliciter les demandes de subventions auprès de la Région et LEADER
- **DIRE** qu'il assurera l'autofinancement correspondant aux subventions qui ne seraient pas obtenues
- **AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
 Arbois, le 26 mai 2025

La Maire,

 Valérie DERIERRE



Le Secrétaire de Séance,

 Philippe BRUNIAUX